

# INTERFACE

**Maison de la Mémoire de  
Mons**



Trimestriel - Numéro 121 - Janvier 2018

	Pages
Editorial	1
Cotisations et abonnements	2
Activités	
La nuit du conte avec Nadine Lefèvre	3
De tous mes yeux - Photographies de Samuel Delcroix	4
Le quatuor “Urban Quartet”	5
A la découverte du Mundaneum	6
Atelier d’écriture avec Astrid Decroly	7
Mons, ville fortifiée pendant six siècles - conférence de Bruno Val Mol	8
A la découverte du Musée L (Louvain-la-Neuve) - Françoise Hiraux	9
Carte mémoire : une stèle funéraire nommée taulet (Bernard Detry)	10
Des réfugiés à Mons au XIVe siècle, cela vous dit quelque chose ? (G. Waelput)	12
Chroniques villageoises - Hyon : le cimetière des pestiférés (Bernard Detry)	16

E-mail : [maisondelamemoire.mons@gmail.com](mailto:maisondelamemoire.mons@gmail.com)

Site Internet : <http://www.mmemoire.be>

Compte banque : BE62 7765 9814 6961

Editeur responsable

Pierre Moiny, rue du Grand Trait, 173

7080 - LA BOUVERIE

# Editorial

A l'orée de cette année 2018, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'an neuf.

En janvier, notre premier trimestre comportera la fameuse nuit du conte pour les enfants.

En février, nous avons invité Samuel Delcroix à exposer ses photographies. Pour clôturer cette exposition, un concert d'Urban Quartet sera organisé à la chapelle le dimanche 25 à 16 heures. La veille, nous serons partis à la découverte des archives du Mundaneum, dans la foulée de notre visite aux A.E.M. en novembre dernier.

En mars, Astrid Decroly animera un atelier d'écriture, Bruno Van Mol viendra nous parler des fortifications de Mons à travers l'Histoire et nous serons reçus à Louvain-la-Neuve par Françoise Hiraux et l'équipe du nouveau Musée L.

Dans ce numéro d'Interface, vous trouverez la suite de l'article de Gérard Waelput sur les réfugiés juifs à Mons au 16<sup>e</sup> siècle ainsi que les rubriques habituelles de Bernard Detry : Carte Mémoire et Chroniques villageoises.

Last but not least, merci à celles et ceux qui nous aideront à poursuivre nos activités en versant leur cotisation.

Jean Schils

# Cotisations et abonnements

Votre cotisation est notre seule source fixe de revenus. Participez à notre action, aidez-nous !

Deux formules:

- A. Vous voulez être tenu au courant de nos activités, vous sympathisez à nos actions et vous voulez recevoir *Interface* quatre fois par an

**l'abonnement s'élève à 12 €**

- B. Vous voulez participer plus activement à nos activités en assistant à nos réunions lorsque les sujets vous intéressent, vous voulez être convoqués aux assemblées générales annuelles et prendre part aux votes, vous êtes abonné à *Interface* en nous aidant financièrement, vous recevez notre livraison annuelle des *Cahiers de la Maison de la Mémoire*

**une cotisation de 25 € MINIMUM fera de vous un membre de la Maison de la Mémoire.**

**Votre cotisation est à verser au compte  
BE62 7765 9814 6961  
de la Maison de la Mémoire de Mons**

Notre assemblée générale se tiendra au début du mois de mars.

Si vous voulez y participer en tant que membre, **il faut impérativement que votre cotisation de 25 € minimum nous parvienne avant fin janvier.**

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à

**Pierre MOINY, rue du Grand Trait, 173  
7080 - LA BOUVERIE 065/666914  
e-mail : [maisondelamemoire.mons@gmail.com](mailto:maisondelamemoire.mons@gmail.com)  
Site Internet : <http://www.mmemoire.be>**

# Activités

CYCLE PAROLES 

## *La nuit du conte avec Nadine Lefèvre*



Pas de surprise pour cette énième nuit du conte, succès jamais démenti depuis sa création il y a 20 ans déjà.

Même si beaucoup de parents voudraient y assister, c'est « enfants admis, adultes interdits ». Pour y participer, il faut être en 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> primaire. Ne pas oublier de réserver car les places sont chères : les 25 premiers seront les seuls servis. Ne pas oublier d'apporter son pyjama et son couchage (matelas et sac).

Le programme reste le même : une soirée entière à l'écoute de notre conteuse Nadine Lefèvre, une nuit la plus calme possible sur place, un petit déjeuner aux crêpes et pains au chocolat sous le charme de nouvelles histoires.

En prime : le contact avec un patrimoine ancien, auréolé de ses mystères et de son atmosphère étrange voire inquiétante. Une occasion à ne pas manquer. Demandez à celles et ceux qui l'ont vécu...

***Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM  
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS  
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart***

**Du vendredi 26 janvier à 20 h  
au samedi 27 janvier à 9 h  
P.A.F. : 15 euros  
RESERVATION OBLIGATOIRE :  
Didier Georges 0498 / 53 69 40**

# Activités

CYCLE PALETTES



## *De tous mes yeux - Samuel Delcroix - Photographies*

Je regarde.  
Je cherche dans tout.  
Tout le temps.  
Je photographie sans retenue, de manière aléatoire.  
Les objets, la nature, les lieux, les gens.  
Les traces du temps sur les murs, dans l'eau, le ciel, les visages...

Je porte mon attention sur ce qui m'entoure,  
les choses simples qu'on ne regarde plus.  
J'aime me laisser surprendre par l'intervention humaine  
dans l'espace, par l'agencement inattendu des éléments dans la nature.  
Je cherche l'émotion là où on ne l'attend pas.  
Je veux partager ma curiosité et mon émerveillement sans cesse renouvelés.

Samuel Delcroix, est né en 1961. Il est photographe et enseigne la photographie à Mons (Belgique).



***Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM***  
 ***rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS***  
***Entrée par la rue du Grand Trou Oudart***

**Du samedi 3 février au dimanche 25 février**  
**VERNISSAGE : le vendredi 2 février de 18 h 00 à 20 h 00**  
**OUVERT en semaine de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30**  
**les samedis et dimanches de 14 à 18 h**  
**CONTACT : Déborah Lo Mauro 0497 / 69 40 49**

# Activités

CYCLE PAVILLONS



## *Le quatuor "URBAN QUARTET"*

Le quatuor à cordes « Urban Quartet » réunit 4 jeunes musiciennes audacieuses, toutes issues de l'enseignement artistique belge.

Depuis 2013, elles travaillent ensemble et offrent à leur public des interprétations personnelles du répertoire classique, romantique et moderne. Elles bénéficient occasionnellement de l'enseignement d'Audrey Gallez (OPRL, quatuor Ardente, Professeur au conservatoire royal de Liège) et suivent régulièrement des master class avec les membres du « Zemlinsky quartet ».



Le quatuor s'est déjà produit en concert dans différentes salles belges ainsi qu'en France.

Urban quartet se compose de Sabrina Orban et Avine Coulonval|violons, Madeleine Jacques|alto et Gabrielle Orban|violoncelle.

***Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM  
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS  
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart***

**Le dimanche 25 février à 14 h 30  
P.A.F. : « au chapeau »  
CONTACT : Samuel Delcroix 0497 / 71 05 21**

# Activités

## *À la découverte du Mundaneum*

Le Mundaneum est à la fois l'héritier d'un immeuble et d'un projet. Le bâtiment, c'est l'ancien grand magasin L'Indépendance, de style art déco. Le projet, c'est celui de Paul Otlet et Henri La Fontaine, deux pacifistes persuadés que la connaissance pouvait faciliter la paix.

Situé à Bruxelles entre 1920 et 1934, le « Mundaneum Palais mondial », comportait un répertoire bibliographique comprenant douze millions de fiches, un musée de la Presse avec 200 000 spécimens de journaux du monde entier, reprenant les collections essentiellement constituées entre 1895 et 1914. Ce Palais Mondial fut fermé en 1934 pour libérer la place.



***Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM  
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS  
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart***

Plusieurs fois déménagées, les collections furent finalement installées en 1992 à Mons. L'actuel Mundaneum, ouvert au public depuis 1998, est un centre d'archives de la Communauté française de Belgique (Fédération Wallonie-Bruxelles) et un espace d'expositions temporaires situé, depuis 1992, à Mons. Il dispose d'un superbe espace d'expositions Art déco dont la scénographie initiale est signée François Schuiten et Benoît Peeters.

Nous irons visiter les bâtiments, relictés à l'occasion de Mons 2015, et le centre d'archives, prolongement de notre visite aux A.E.M. en novembre dernier.

**Le samedi 24 février**

**P.A.F. : 12 euros**

**RESERVATION OBLIGATOIRE :**

**Pierre Moiny 065 / 66 69 14**

**RENDEZ-VOUS : devant le Mundaneum à 14 h  
(rue de Nimy, 76 à Mons)**



# Activités

CYCLE PAROLES 

*Tours et détours pendables de notre estimable langue française d'hier à aujourd'hui - Ateliers d'écriture animés par Astrid Decroly, du Réseau Kalame*



La langue française est drôle ou détestable ou compliquée ou étonnante... Elle nous joue des tours, ou nous emmène par des détours inexplicables pour appeler un chat, un chat ! L'idée de cet atelier est de farfouiller dans l'histoire de notre bonne vieille langue et d'en sortir des pépites, des mots disparus qui voulaient bien dire ce qu'ils voulaient dire, ou des expressions qui, sans ambages, ne tournaient pas autour du pot. Un travail sur la langue du passé qui n'empêchera pas de se raconter des histoires tout à fait dans l'air du temps !

Pour ce trifouillage linguistique, les participants démarreront d'un "chemin d'écriture" qui les mènera, dans un second temps, à la lecture de leur texte. L'atelier se donnera sur deux jours : les 3 et 17 mars 2018, de 14 à 17h.

***Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM  
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS  
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart***

**Les samedis 3 et 17 mars de 14 à 17 h**

**P.A.F. : 5 euros par séance**

**RESERVATION et CONTACT :**

**Didier Georges 0498 / 53 69 40**

**georges.didier@live.be**

# Activités

CYCLE PATRIMOINE



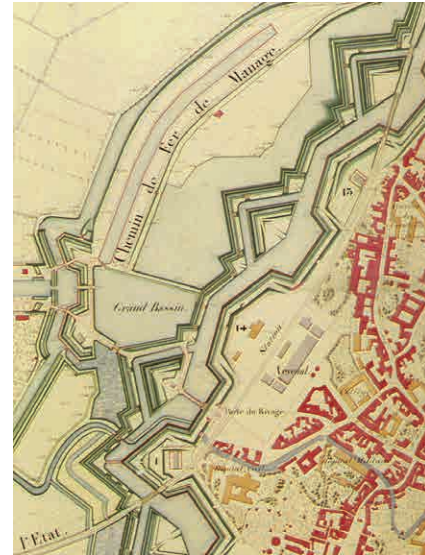
## *Mons, ville fortifiée pendant six siècles Conférence de Bruno Van Mol, ingénieur*

De 1290 à 1865, soit durant près de six siècles, la ville de Mons était entourée de remparts car elle constituait une place forte essentielle dans le système défensif du Hainaut et des Pays-Bas, face à la France : des fortifications comtales et communales des 12e, 13e et 14e siècles, bastionnées espagnoles des 15e et 16e, françaises des 17e et 18e, autrichiennes du 18e, jusqu'aux hollandaises puis nationales du 19e.

En 1874, Pierre Larousse qualifiait la fortification nationale montoise d' "*une des plus fortes places de guerre des temps modernes*" (*Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, tome XI, p. 470).

Ce rôle de place forte a entravé son développement et son extension, ce qui a favorisé le démantèlement de ses remparts au 19e siècle, en même temps que ceux de Tournai, Ath, Charleroi et d'autres.

De nombreux vestiges se rencontrent dans le sous sol montois.



***Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM  
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS  
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart***

**Le mercredi 14 mars à 20 h  
P.A.F. : 6 euros (verre de l'amitié compris)  
CONTACT : Pierre Moiny 065 / 66 69 14**

# Activités

CYCLE PERIPLES 

## *À la découverte du Musée L (Louvain-la-Neuve)*

*Visite guidée par Françoise Hiraux, historienne et archiviste à l'UCL*



Le Musée L a ouvert ses portes en novembre dernier dans un des bâtiments les plus remarquables de Louvain-la-Neuve, l'ancienne Bibliothèque des sciences, dessinée par un des grands architectes wallons du dernier quart du 20e siècle, André Jacqmain.

Sa visite promet de n'être pas banale par deux aspects Le premier est la beauté des espaces intérieurs, tantôt ouverts en grands balcons qui ménagent des points de vue saisissants, et tantôt très intimes, comme le cabinet de curiosité, des coins de lecture et de conversation et les petits ateliers où s'initier aux techniques de la gravure et à l'alchimie des couleurs.

Le second tient au projet lui-même. Les œuvres et les objets présentés, puisés dans toutes les cultures, ont en commun de parler, chacun à leur façon, de l'humanité des hommes, de montrer que les êtres humains, quels que soient les lieux et les époques, ont les mêmes élans, sont traversés des mêmes besoins, des mêmes désirs, des mêmes élans.

Photo Alexis Haulot

**Le samedi 24 mars**

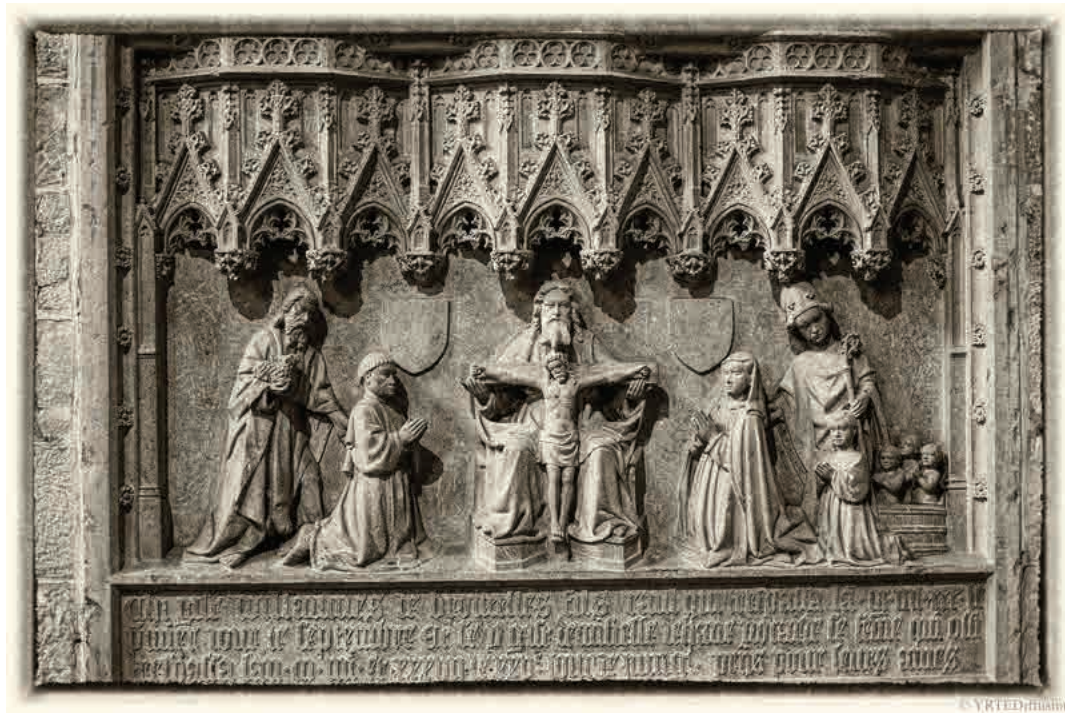
**P.A.F : 12 euros**

**RÉSERVATION OBLIGATOIRE : Pierre Moiny 065 / 66 69 14**

**RENDEZ-VOUS : aux Ateliers des FUCaM à 13 h  
ou devant le musée à Louvain-la-Neuve à 14 h 15**

# Carte mémoire

*Une photo, une histoire : une stèle funéraire nommée taulet.*



© VRTEDigital

Un *taulet* est une pierre funéraire murale, finement sculptée, en haut relief, offrant une vision de la scène évoquée en trois dimensions.

Il représente les défunts, conduits par leur saint patron vers la Vierge et l'Enfant ou vers la Trinité. Ces monuments funéraires caractéristiques de la région de Mons sont généralement disposés soit sur les murs (extérieurs ou intérieurs) des églises, soit sur ceux des cimetières. Ils témoignent d'une école montoise de tailleurs de pierres.

Le *taulet* que nous vous présentons en photo est encastré, avec trois autres, dans les murs de la chapelle des Trépassés de la collégiale Sainte-Waudru. Il date de la première moitié du XV<sup>ème</sup> siècle. La chapelle des Trépassés porte ce nom car elle était notamment dédiée à la célébration de messes pour les défunts. Elle se situe à hauteur de l'avant du Car d'Or. On compte neuf *taulets* dans la collégiale dont un provenant de l'église de Messines.

Ce *taulet* concerne les époux Willaumes de Brousselles – Jehane Nocarde et leur fils ainsi qu'en témoigne l'épithaphe figurant à sa base :

*« Ci-gît Willaumes de Brousselles fils qui trépassa le MIIII c XXX (1430) le Ier jour de septembre et ci gît demoiselle Jehane Nocarde sa femme qui aussi trépassa l'an M IIII c et XXXVII (1437) le XXVème jour de juin »*

On trouve trace d'un Willaumes (Guillaume) de Brousselles (de Bruxelles), fils de Raoult, chef échevin de Mons en 1421-1422, en 1425 et en 1427.

Les armoiries des de Brousselle sont : d'azur au dauphin d'or.

Ici toutefois, les deux écus des époux sont restés vides.

Au centre de la stèle, la Trinité représentée par Dieu le Père tenant la croix du Fils et lui insufflant son Esprit.

A gauche, Saint-Jean tenant un agneau dans les bras, saint patron de l'époux.

A droite Saint-Nicolas tenant sa crosse, coiffé de sa mitre, conduisant l'épouse en veillant sur leur fils. Aux pieds du saint, trois jeunes enfants en prière enfermés dans un saloir, allusion à la légende répandue depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle.

Bernard Detry

# Des réfugiés à Mons au XI<sup>Ve</sup> siècle, cela vous dit quelque chose ?

## 3 - « La vallée des larmes » (1324-1349)

Les Juifs présents à Mons en fonction des documents disponibles.

	1325 -28	13 29	13 30	13 31	13 32	13 33	13 34	13 35	13 36	13 37	13 38	13 39	13 40	13 41	13 42	1343- 47	13 48	13 49	
JOYE																			G
JACOB				D				D		B								D	G
FLORIE DE MONS										B									
MOYSET										B;D(2)		D							
MADANT (?)										D									
LION DE RESSON														D					
HANGINET																			G
GUILLAUME		D																	
FEMME DE GUILL.		E																	

<b>1329</b>	.....	Aucun document pour ces deux périodes.
	.....	Année pour laquelle nous possédons un rôle de bourgeoisie (liste dressée par la ville indiquant les personnes qui paient 3 sous à la Saint-Remy. Cette somme leur confère le titre de bourgeois et procure quelques avantages).
<b>B</b>	.....	Lettres de sauvegarde de Guillaume II
<b>D</b>	.....	Chirographes (prêt sous forme de lettre garantie par les échevins ou les jurés de la ville et déposée au greffe scabinal)
<b>E</b>	.....	Rôles de bourgeoisie.
<b>G</b>	.....	Sommes à récupérer chez les débiteurs des Juifs
<b>( )</b>	.....	Le chiffre ( ) indique le nombre de documents pour l'année considérée

D'une manière générale, trois éléments sont à épingle pour cette période :

- La diminution de la mention des Juifs dans les documents : 24 mentions de 1307 à 1323 et 14 mentions de 1324 à 1349.
- Le silence des comptes de la ville : les Juifs brillent (et continueront à briller) par leur absence à partir de 1314 (le procès d'Hakin dont nous avons parlé dans l'article précédent).
- La disparition des Juifs du rôle de bourgeoisie de 1329, alors que six ans auparavant la petite communauté montoise comptait huit familles parmi les bourgeois de la ville.

Comment expliquer la diminution du nombre de documents ? Entre les deux rôles de bourgeoisie (1323 et 1329), un événement important va attirer l'attention sur les Juifs : le « sacrilège » de Cambron. Guillaume, le converti, est en effet accusé d'avoir profané l'image de la Vierge. Le duel judiciaire et l'exécution de Guillaume (1326) ont, comme nous le verrons, profondément marqué la population. A partir de ce moment, il n'est pas impossible que, sentant une certaine tension dans la ville à leur égard, une partie des Juifs aient préféré émigrer sous des cieux plus cléments.

Et l'absence des Juifs des comptes de la ville et du rôle de 1329 ?

Certaines familles juives restent à Mons malgré le climat qui s'est détérioré. Prenons le cas de Joye. Elle n'est pas citée dans le rôle de bourgeoisie de 1329 ; pourtant, elle doit habiter la ville puisqu'elle se retrouve dans des documents de 1331, 1348 et 1349. Nous pouvons dès lors supposer que si certains Juifs (Joye, par exemple) continuent à résider à Mons, les autorités ont changé d'attitude à leur égard : ils ne les jugent plus dignes d'être les créanciers de la ville ni de figurer parmi les bourgeois.

Malgré tout, il reste, à Mons, une petite communauté juive qui nous est connue par trois types de documents : des chirographes, la lettre de sauvegarde de Guillaume II (1337) et les comptes du prévôt de 1349.

En dehors de Guillaume et de son épouse, huit noms apparaissent : deux femmes (Joye et Florie de Mons) et six hommes (Jacob, Moyset, Madant( ?), Lion de Resson, Collart et Hanginet).

Occupons-nous d'abord de Joye et de Jacob. Nous avons déjà vu l'arrivée de Joye en 1323 et tenté d'expliquer son absence du rôle de bourgeoisie de 1329. Mais il reste à montrer pourquoi elle n'est pas citée dans la lettre de Guillaume II de 1337. A notre avis, l'explication est simple car depuis son arrivée à Mons, sa situation familiale a changé : elle a épousé Jacob le Juif qui va habiter chez sa femme, dans le quartier du Hautbois ; comme elle, il pratique l'usure. En 1337, c'est donc le chef du ménage, Jacob, qui doit payer 200 mailles de Florence au comte Guillaume II ; cela explique facilement l'absence de Joye dans ce document.

Pour compléter le tableau familial, signalons que Joye a une fille, Danzelle. Cette dernière a épousé un certain Aberant, mis en cause dans les comptes du prévôt de 1349. Mais rien ne prouve que ce jeune couple habite Mons ni même que Danzelle soit la fille de Jacob puisque l'habitude juive était, au Moyen Age, de désigner les individus par le nom de leur père.



Joye et Jacob prêtent donc de l'argent aux Montois et aux habitants des villages avoisinants, mais le fait le plus étonnant est la longévité de leurs activités : 27 ans pour Joye (1323-1349) et 19 ans pour Jacob (1331-1349).



DOC.1 Prêteurs juifs en Espagne (XIIIe-XIVe S.)

Les documents montois jettent donc un jour nouveau sur la durée de résidence dans nos provinces de certains usuriers juifs, puisqu'il était entendu jusqu'ici qu'ils ne résidaient jamais plus que quelques années. En 1337, le comte Guillaume II accorde sa protection aux Juifs du Hainaut. Le document est intéressant car il cite dix-huit familles et trente-cinq individus. Mais parmi eux, qui habite Mons ? Jacob et sa famille, nous venons de le voir, mais aussi Florie de Mons, dont c'est la seule mention connue.

Cette liste indique également la présence d'un rabbin, sans le nommer. Mais ce rabbin ne serait-il pas maître Moyset le Juis cité dans trois chirographes contemporains de l'acte officiel de Guillaume II? Il n'est pas interdit de le penser, d'autant plus que la liste officielle de 1337 ne mentionne qu'un rabbin et que les documents sont chronologiquement très proches.

Quoi qu'il en soit, nous avons donc à Mons en 1337 quatre familles juives, la moitié du nombre recensé en 1323 ; néanmoins la présence d'une petite communauté atteste que le souvenir du sacrilège de Cambron s'est quelque peu estompé.

Dans le Hainaut, comme dans les autres provinces avoisinantes, la peste et son cortège de pogroms vont décimer les communautés juives. En provenance du royaume de France, elle pénètre à Tournai en août 1349. Quelques jours plus tard, à une vingtaine de kilomètres de Mons, à Hon, précisément, deux familles sont brûlées vives (28 août 1349) et les Juifs d'Ath connaissent un sort semblable.

A Mons, leur sort est moins clair. Une chose certaine, ils disparaissent de la cité (exil ou exécution) et leurs biens sont confisqués par la comtesse qui entreprend de récupérer à son profit les sommes dont les Juifs sont les créanciers. Guillaume de Somain, prévôt de Mons, est chargé de récupérer cet argent, non sans difficulté. Les trois comptes conservés pour cette opération financière nous révèlent l'existence de sept usuriers juifs : Hanginet, Jacob et sa femme Joye, Aberant, leur gendre, Vinant, Josson et Amendant d'Hautrage. Ils habitent Mons, Neufvilles et Steenkerke. Seul Josson est mentionné comme résidant à Steenkerke ; pour les autres, il n'y a aucune indication concernant leur domicile. Nous savons néanmoins que Jacob et Joye habitent Mons, c'est la seule certitude. De son côté, Jean Stengers a démontré qu'Hanginet pratique l'usure à Mons puisque 109 sur 150 de ses clients habitent la ville ou dans un rayon de 10 kilomètres autour de celle-ci.

Nous nous rangeons donc à cette hypothèse, et nous l'ajoutons au couple, dont nous avons abondamment parlé, dans la liste des Juifs montois.

1324-1349, vingt-cinq ans pendant lesquels les Juifs montois ont donc connu d'énormes problèmes, comme leurs coreligionnaires européens, du reste. Le sacrilège de Cambron les a marginalisés davantage ou les a obligés à s'exiler. Néanmoins, contre vents et marées, le couple Jacob - Joye continue ses activités et une petite communauté se reforme avant d'être emportée par la vague de violence de 1349.



Doc. 2 - Exécution de Juifs en 1349  
Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique

#### **4-Après la peste (1350-1433)**

Y a-t-il encore des personnes de religion juive, à Mons, après la tourmente de 1349 ?

Nous n'avons pas trouvé de preuve évidente de la présence d'un Juif fidèle à sa religion. Bien entendu, plusieurs Montois portent le surnom de le Juif ; nous en avons recensé dix : Tassard (1361), Collard (1365-1368), Piètre (1365), Mariete (1365), la beghinete qui fut Juive (1365), Hanin (1387), Jacquemart du Broecq (1387-1431), Jaquemin (1401-1408), Caisins (1403) et Richard (1433).

On peut conclure assez aisément que ces dix personnes ne sont pas de religion juive et ce, pour deux raisons.

- La seule activité des Juifs avant 1349 était l'usure, tous les documents le montrent à l'évidence ; par contre, après la peste, les Juifs ne sont mentionnés comme prêteurs que dans deux documents sur les quarante-six que nous avons examinés. La disparition de la pratique de l'usure est donc éloquent. De plus, les deux seuls personnages impliqués dans ces opérations financières sont soit mambourg (Collard), soit échevin (Jacquemart du Broecq) ; ces deux activités ne sont évidemment pas accessibles à des individus de religion juive. Collard et Jacquemart sont donc des convertis, des descendants de convertis ou bien l'appellation le Juif n'est-il qu'un sobriquet. Par ailleurs, les autres documents concernent des actes privés (vente ou achat d'immeubles, héritages, dons aux institutions charitables) ou officiels dans lesquels Jacquemart du Broecq apparaît dans ses fonctions

- Qu'en est-il des autres? Tassard est mareskaut, Collard et Piètre travaillent le métal (fèvre), Hanin et Jaquemin sont clercs, Richard est maître-boucher et une dame anonyme du quartier du Hautbois est béguine. Toutes ces activités, accessibles aux seuls catholiques, montrent, une fois de plus, l'absence de juifs pratiquant leur religion.

Enfin, nous voudrions terminer ce chapitre en examinant plus en détails un personnage très présent dans la documentation : Jacquemart du Broecq dit le Juif. Homme de fief, siégeant à la cour de Mons et y rendant la justice, il devient échevin en 1391, fonction qu'il exerce jusqu'en 1407. Nous savons qu'il épouse successivement Jehanne du Postel et Biétris la Bouveresse et qu'il a, au moins, deux filles légitimes et deux enfants naturels. Mais, plus intéressant pour notre sujet, un document nous révèle qu'il est le cousin du clerc Jacquemin le Juif. Or ce dernier est le frère de Caisins le Juif et tous les deux sont les fils de Pierre le Juif habitant Bruges. Nous savons déjà que depuis 1386, des Juifs portugais convertis sont arrivés en Flandre (Bruges). On peut, dès lors, émettre l'hypothèse que Jacquemart du Broecq est apparenté à l'un de ces immigrés lusitaniens ; voilà qui expliquerait l'origine du sobriquet d'un échevin de Mons et de deux de ses cousins.

En l'absence de preuves évidentes sur la présence, à Mons, de Juifs pratiquant leur religion, nous ne pouvons que revenir à la case départ et signaler à nouveau les deux documents laissant sous-entendre leur présence dans le Hainaut. De toute manière, leur nombre a dû être insignifiant et leurs activités discrètes, puisqu'ils n'ont pas laissé d'autres traces de leur passage dans la ville.

Gérard Waelput  
Professeur honoraire d'histoire à la Haute Ecole de la Communauté Française de Mons

Pour plus de détails (bibliographie, références...) consultez le site [www.waelput.net](http://www.waelput.net)

# Chroniques villageoises

## *Hyon : le cimetière des pestiférés*

La peste de 1615 est signalée par la plupart de nos anciens historiens, spécialement ceux de Mons où ses ravages furent les plus terribles. A cette occasion, on fit notamment venir de Gand à Mons les reliques de Saint-Macaire pour tenter de conjurer le fléau (nous en reparlerons dans une prochaine chronique). Selon l'historien Gilles de Boussu, le mal avait été introduit à Mons, le 8 juillet, par une femme étrangère venue de Wesel (Rhénanie). La mortalité avait atteint à la fin de novembre le tiers de la population de la ville.

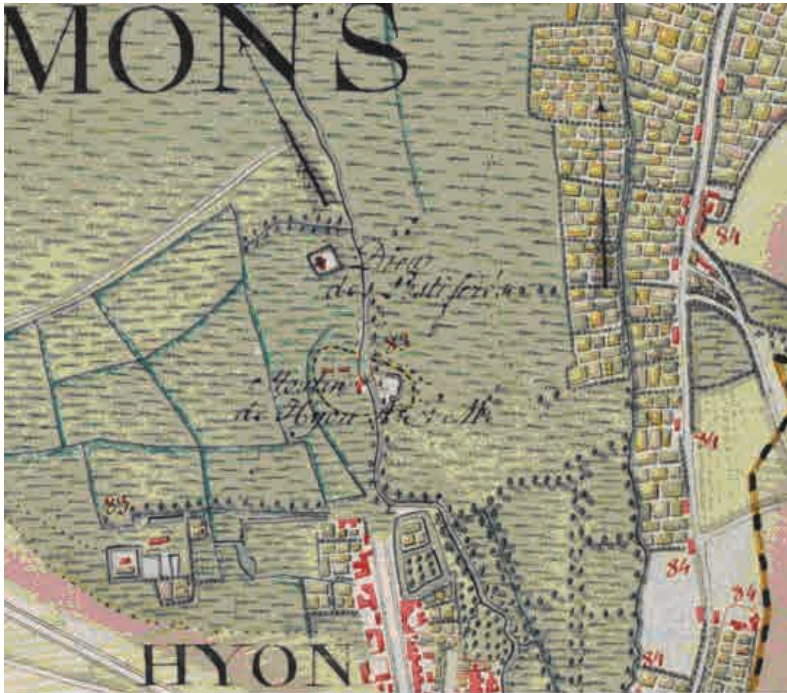
Comment les pouvoirs publics s'y prenaient-ils pour lutter contre une épidémie si grave ? Ils recouraient au meilleur des palliatifs qu'en l'absence de connaissances scientifiques leur avait enseigné une longue expérience : ils isolaient les malades. De même que, de temps immémoriaux, on en usait à l'égard des lépreux, on cantonnait les pestiférés dans des huttes spécialement construites pour les abriter. En 1615, des "maisonnettes" de ce genre furent édifiées par ordre des échevins de Mons, en dehors de leurs murs, à proximité de l'ancienne chapelle Saint-Pierre (construite en 1484 et détruite pendant le siège de 1572) et du moulin du même nom à Hyon.

Le nombre des décès devint si considérable qu'il ne fut bientôt plus possible d'enterrer les morts dans les cimetières de leurs paroisses. Il y avait aussi du danger de transporter les cadavres dans la ville.

"Dieu des pestiférés" : le cimetière apparaît sur une carte de Ferraris de 1777.



C'est alors que, par mesure de salubrité et pour éviter l'affolement de la population indigente, les échevins de Mons, après avoir sollicité et obtenu le consentement de l'abbé de Lobbes, convertirent en cimetière 50 verges du clos de la chapelle Saint-Pierre, que le doyen de chrétienté avait béni, délégué à cette fin par l'évêché de Cambrai par lettre du 8 août 1615.



« Les Récollets de Mons montrèrent un grand dévouement pendant cette longue épidémie ; ils parcouraient les rues portant un long baton rouge surmonté d'une croix avec une petite cloche pour avertir de leur passage ; à ce bruit, on voyait ouvrir une porte ou une fenêtre basse d'où sortait la voix lamentable d'un moribond, qui, appelant le saint viatique, semblait n'attendre que cette dernière consolation pour rendre son âme à Dieu. D'autres, prosternés à genoux, découvraient les plaies de leur corps, demandant l'absolution de leurs péchés à ces médecins spirituels qui ne cessaient de les consoler dans ces extrémités pressantes. Les rues de Mons étaient désertes ; l'herbe y croissait partout : seulement, vers le milieu du jour, on voyait quelques croque-morts errant dans les rues, pour aller recueillir les cadavres et les porter en terre. On avait béni un vaste terrain sur les digues, pour y

enterrer les pestiférés, nul cimetière n'étant capable de contenir la foule des victimes que chaque jour voyait tomber. Une croix de pierre, portant une inscription historique, désigna dans la suite aux passants ce champ de morts improvisé. \*»

Le fléau régna pendant toute l'année 1615 et ce ne fut qu'au mois de mars 1616 que l'on commença à en espérer la fin, après avoir épuisé toutes les ressources de la science de l'époque et les recours de la Providence en invoquant Saint-Macaire et Saint-Adrien. On évalua à environ 4000 le nombre des victimes, soit le quart de la population. Quelques cas de peste furent encore constatés en 1616 et 1617 et le fléau ne disparut tout à fait qu'au mois de juillet de cette dernière année.



Bernard Detry

\* Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique, Volume 1 - Valenciennes 1832 - Page 255

Médecin de la peste vers 1650 (source Wikipédia)




Maison de la Mémoire de Mons

https://www.facebook.com/Maison-de-la-Mémoire-de-Mons-397255210404417/

Maison de la Mémoire de Mons


Page Boîte de réception Notifications 40 Statistiques Outils de publication Paramètres Aide



Maison de la Mémoire de Mons  
Créer un nom d'utilisateur de Page "@"

Accueil

- À propos
- Événements
- Photos
- Vidéos
- Communauté
- Groupes
- Avis



J'aime déjà S'abonner Partager Faire un don

### Répondez automatiquement aux nouveaux messages

Améliorez l'expérience des personnes qui souhaitent contacter votre Page en configurant des réponses automatiques dans Messenger. Vous pouvez leur dire bonjour, partager plus d'infos sur votre Page, ou les prévenir quand vous n'êtes pas là.

Organisation à but non lucratif à Mons  
4.8 ★★★★★

Taux de réponse : 100 % / Temps de réponse : 47 min.  
Répondez plus vite pour activer le badge.

333 mentions J'aime +1 cette semaine  
Anne-Sophie Louma et 32 autres amis

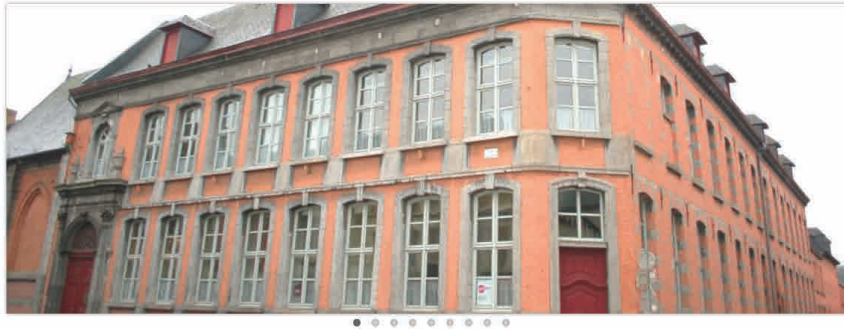
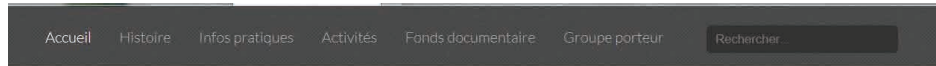
Discussion instantanée (26)

https://www.facebook.com/397255210404417/photos/397259090404029/

FRA 17:30

**Venez visiter le site de la Maison de la Mémoire de Mons**  
**<http://www.mmemoire.be>**

Vous y trouverez l'histoire de notre association, des informations pratiques et tous les renseignements sur nos activités passées et à venir.



Si vous souhaitez recevoir notre bulletin de liaison en format papier, veuillez nous en informer en nous contactant à l'adresse suivante :

[maisondelamemoire.mons@gmail.com](mailto:maisondelamemoire.mons@gmail.com)